

I. CONSULTATIONS ET PARTICIPATION DU PUBLIC

1. Objectif et méthodologie

L'objectif général des consultations publiques est d'assurer la participation des populations au processus de planification des actions du projet et de permettre la prise en compte de leurs avis dans le processus décisionnel. Il s'agit plus exactement : d'informer les populations sur le projet GEF6-MPA, notamment sur ses activités relatives à l'appui, à la professionnalisation et au renforcement des acteurs, y compris la création des AMPs/LMMAs et l'appui aux activités économiques alternatives. Certes, les activités du projet favorisent une meilleure gouvernance du secteur, mais quelques-unes d'entre elles vont induire plus de restrictions sur le métier et le cadre de vie des pêcheurs et leurs ménages. A part ce transfert d'information du gouvernement aux parties prenantes, les consultations permettent aux populations de se prononcer et d'émettre leur avis sur le projet, d'identifier et de recueillir les préoccupations (besoin, attentes, recommandations). Il est donc essentiel que la population soit impliquée dans les discussions et le processus de l'élaboration des activités, surtout celles qui vont induire des restrictions d'accès et qui vont avoir des impacts négatifs sur les membres de la communauté.

Comme notée ailleurs dans ce rapport, la participation des PAP dans l'évaluation des impacts et la prise de décision sur les mesures d'atténuation éventuelles est très importante. La stratégie de consultation participative préconisée pour la création des zones d'accès restreint repose sur l'intégration des personnes affectées dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet concerné. Cette participation sera assurée par un processus de consultation publique et un mécanisme qui permettra aux personnes affectées de s'impliquer aussi bien dans la préparation et la création que dans la gestion des aires protégées envisagées. Il y aurait davantage de consultations ciblées dans une version du CGES à faire la première année. Ces consultations devraient toucher la façon d'identifier les PAP et de les faire participer. Elles sont également nécessaires lorsque les sites du projet GEF6 MPA sont définis.

2. Consultation et participation des acteurs lors de l'élaboration du CGES et CP

La consultation s'est tenue à Antananarivo et dans quelques zones prioritaires du projet selon le calendrier suivant :

Tableau 1 : Calendrier de la Mission de consultation

Période	Zone	Entités consultées
29 mai – 2 juin	Région DIANA : Ambanja, Ambilobe, Nosy Be, Antsiranana	Région DIANA DRAEP DIANA WCS Nosy Be, BV Ambanja, WWF Antsiranana PFED Nosy Be, CRADES Ambanja, ROSEDA Ambilobe SAGE Nosy Be, CI Antsiranana, MNP Nosy Hara, CSA Nosy Be
4-9 juin	Région Atsimo Andrefana : Toliara, Anakao, Salary Nord	DREDD Atsimo Andrefana, Région Atsimo Andrefana DRAEP Atsimo-Andrefana WWF Toliara, BV Toliara, WCS Salary Nord, Association Soariake Salary, Association FIMIMANO Nosy Ve, communauté des pêcheurs Communes, Université (IHSM), Projet PIC2 Toliara, Opérateur : NEMACO

Période	Zone	Entités consultées
12-15 juin	Baie d'Antongil : Maroantsetra	Cantonnement EEF, CirPêche Maroantsetra, CirPêche Mananara, SWIOFish2, District Maroantsetra, WCS Maroantsetra, PCDDBA, VOI Ambodiforaha MNP Masoala, COSAP Masoala, Représentants de pêcheurs (petite pêche, pêche artisanale)

Les consultations ont pris des formes différentes suivant les divers informateurs clés et parties prenantes, lors de ce trentaine de rencontres. En plus des rencontres institutionnelles et techniques avec les informateurs clés, des consultations ont été organisées auprès des associations de pêcheurs et leurs communautés susceptibles d'être ciblées ou impactées par le projet (voir liste des personnes rencontrées et plus de détails sur les consultations en annexe). L'approche participative a été la démarche adoptée par l'équipe. Toutes les consultations faites par l'équipe et les préoccupations exprimées des parties prenantes dans toutes les zones visitées sont présentées ici, et leurs noms apparaissent dans les annexes.

Les discussions ont débuté par l'introduction des membres de l'équipe et les parties prenantes, suivies d'une explication du but de nos visites et d'un résumé des objectifs et les composantes du projet GEF6-MPA. Des discussions libres mais assez structurées ont eu lieu par la suite sur les défis auxquels elles se sont confrontées dans le secteur. Il y avait entre autres le partage des avantages ou des lacunes déjà expérimentées par des communautés qui ont bénéficié de projets de développement dans leurs villages. Il y avait également des expériences avec des projets en cours ou réalisés dans les domaines de la cogestion, et la manifestation des restrictions d'accès aux ressources, la promotion des activités de valeurs ajoutées et des activités économiques alternatives déjà lancées dans certains villages par les ONGs actives dans les régions. Au cours de ces conversations ouvertes, l'équipe a pu poser des questions sur les impacts potentiels, négatifs ou positifs des activités du projet au cas où elles auraient lieu dans ces locaux. Étant donné le fait que l'équipe n'avait pas de projets concrets à proposer aux villages particuliers, des cas généraux ont été exposés, et les parties prenantes ont répondu dans la majorité sur la base de leurs expériences avec d'autres projets similaires passés ou présents actuellement dans leurs villages. La parité genre a été prise en compte par la mission. Pourtant ce n'est pas toujours évident de faire participer les femmes dans les communautés. Généralement, ce n'est pas le consultant mais plutôt les notables qui donnent la parole aux femmes lors de la réunion pour qu'elles s'expriment. Ainsi, une atmosphère de confiance s'instaure entre les participants et les femmes retrouvent leur place dans la discussion.

La démarche participative a permis aux différents acteurs de donner leur point de vue et leurs préoccupations sur les activités prévues et de s'impliquer dans la formulation de recommandations pour asseoir les bases d'une mise en œuvre concertée du projet. Ces consultations ont permis de collecter beaucoup de données et de recueillir différentes informations, avis et recommandations. En général, l'ensemble des acteurs rencontrés a montré un vif intérêt et un soutien positif pour le projet. Tous les acteurs rencontrés ont apprécié la démarche visant à les impliquer à cette phase de formulation du projet et à leur permettre de donner leurs avis et recommandations. Les visites des sites potentiels et les explications fournies ont permis de noter que les effets négatifs du projet pourraient être largement peu significatifs et les effets positifs pourraient être considérables. Un sommaire des points clés soulevés dans les consultations figure dans la section ci-après.

3. Aperçu des préoccupations principales des consultations

Tableau 2 : Préoccupations principales des entités consultées

Entité	Contexte	Préoccupations	Suggestions
MNP Central	<ul style="list-style-type: none"> • Extensions des AP bouclées en 2015 • Participation de MNP dans le projet PCD, ayant débuté cette année, pour 5 ans • PSSE de Nosy Hara, Kirindy-Mite bouclés 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de régime juridique des LMMA • Incohérence dans les actions de MEDD et le MAEP 	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination des orientations stratégiques et des actions des deux ministères • Définition du régime juridique applicable aux LMMA • Elaboration d'un guide pratique de l'application de la loi GELOSE en contexte marin
Blue Ventures Ambanja	<ul style="list-style-type: none"> • Dû aux textes législatifs et réglementaires divergents, blocage des importantes activités : PAG, renouvellement de contrats de transfert de gestion • Confusion sur le partage des attributions entre les COBA et les groupements de pêcheurs, notamment concernant le contrôle et les surveillances des mangroves • Dégradation accrue dans la plupart des transferts non renouvelés • Aggravation des pressions sur les mangroves • Vision de BV pour la Baie de Tsimipaika : ériger en AMP • Manque de coopération avec CRADES, hormis la continuité dans l'appui aux renouvellements de contrats de transfert, au tout début de l'implantation de BV 	<ul style="list-style-type: none"> • Remise en cause de la pertinence des activités des ONG, par la population, si le blocage se poursuit • Appréhension de la création de structures supplémentaires • Empiètement de fonction entre MAEP et MEDD sur les mangroves • Insécurité des sites d'holothuriculture : Baie de Tsimipaika 	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination des orientations stratégiques et des actions des deux ministères • Valorisation et appui des structures existantes • Appui des activités économiques : <ul style="list-style-type: none"> - apiculture dans les mangroves, - algoculture, - holothuriculture, - tourisme communautaire (ex : Antsapana, Nosy Komba).

Entité	Contexte	Préoccupations	Suggestions
WCS Nosy Be	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'une plateforme des gestionnaires des AP marines et terrestres dans la région Diana : PFGAP. • Exposition du paysage marin Nosy-Be à l'érosion côtière • Existence d'un modèle d'écotourisme semi-communautaire, à Nosy Komba • Participation des communautés à la construction des infrastructures de base (école, borne fontaine, énergie solaire), grâce au revenu constant de l'écotourisme • Existence de limites culturelles à développer une vie associative règlementée • Insuffisance de la sauvegarde pour le changement de comportement et de mentalité des gens 	<ul style="list-style-type: none"> • Inefficacité inhérente aux gestions purement communautaires et au développement d'associations • Appréhension du verrouillage total des côtes de Diana par des AMP/ réserves • Adaptation des investissements aux réalités et besoins locaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de coopératives, lorsqu'il s'agit des activités lucratives • Appui à l'écotourisme, amélioration et mise à l'échelle de modèle à succès • Reboisement des mangroves et des forêts littorales • Consultation des acteurs locaux pour adapter le projet • Alternative au bois de chauffe : four améliorée • Activités économiques : <ul style="list-style-type: none"> - écotourisme - production d'huiles essentielles.
PFED Nosy Be	<ul style="list-style-type: none"> • Politisation de la plateforme de la GIZC à Nosy-Be • Accroissement des pressions de corruption sur les COBA • Agacement des acteurs locaux, par rapport à la tension entre MEDD et MAEP concernant la gestion des mangroves • Effets de la création institutionnelle à chaque nouveau projet (comme COBA, CCS): <ul style="list-style-type: none"> • superposition des rôles • confusion des communautés • tension interne • inefficience 	<ul style="list-style-type: none"> • Recrudescence de la mauvaise gouvernance à tous les niveaux • Appréhension de la création de structures supplémentaires • Conflit d'intérêts, entre les opérateurs touristiques et les communautés, dans le développement de l'écotourisme local • Accroissement des pressions liées à l'urbanisation sauvage: pollution marine, VIH/SIDA, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rétablissement de la bonne gouvernance dans la gestion des zones côtières • Appui au développement de l'écotourisme local, éducation sur les effets indésirables, assainissement de la concurrence • Rétablissement de la sécurisation foncière relative des espaces vitales des communautés. Appliquer la loi GELOSE • Reboisement des mangroves

Entité	Contexte	Préoccupations	Suggestions
	<ul style="list-style-type: none"> • Verrouillage des sites touristiques par les opérateurs privés et corruption des gouvernants • Exposition du paysage marin Nosy-Be à l'érosion côtière • Accroissement des flux migratoires venant des régions de l'Ouest de Madagascar, dû au tourisme à Nosy Be • Inexistence de stratégie de gestion durable de déchets 		
CSA Nosy Be	<ul style="list-style-type: none"> • Agacement des acteurs locaux, par rapport à la tension entre MEDD et MAEP concernant la gestion des mangroves • Effets de la création institutionnelle à chaque nouveau projet (comme COBA, CCS): • superposition des rôles • confusion des communautés • tension interne • inefficience • Exposition du paysage marin Nosy-Be à l'érosion côtière (dont Sakatia et Lokobe) • Verrouillage des sites touristiques par les opérateurs privés et corruption des gouvernants 	<ul style="list-style-type: none"> • Appréhension de la création de structures supplémentaires • Conflit d'intérêts, entre les opérateurs touristiques et les communautés, dans le développement de l'écotourisme local 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui au développement de l'écotourisme local, éducation sur les effets indésirables, assainissement de la concurrence • Rétablissement de la sécurisation foncière relative des espaces vitales des communautés. Appliquer la loi GELOSE • Reboisement des mangroves et des forêts littorales • Alternative au bois de chauffe : four améliorée • Activités économiques : <ul style="list-style-type: none"> - écotourisme - production d'huiles essentielles.
SAGE Nosy Be	<ul style="list-style-type: none"> • Existence des fédérations de COBA (terrestres et marines) au niveau des districts et au niveau régional, par Tafo Miaavo • Agacement des acteurs locaux, par rapport à la tension entre MEDD et 	<ul style="list-style-type: none"> • Appréhension de la création de structures supplémentaires • Conflit d'intérêts, entre les opérateurs touristiques et les communautés, dans le 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui au développement de l'écotourisme local, éducation sur les effets indésirables, assainissement de la concurrence

Entité	Contexte	Préoccupations	Suggestions
	<p>MAEP concernant la gestion des mangroves</p> <ul style="list-style-type: none"> • Effets de la création institutionnelle à chaque nouveau projet (comme COBA, CCS): • superposition des rôles • confusion des communautés • tension interne • inefficience • Instauration de l'écotourisme local à Sakatia en cours • Verrouillage des sites touristiques par les opérateurs privés et corruption des gouvernants • Exposition du paysage marin Nosy-Be à l'érosion côtière (dont Sakatia et Lokobe) 	<p>développement de l'écotourisme local</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rétablissement de la sécurisation foncière relative des espaces vitales des communautés. Appliquer la loi GELOSE • Reboisement des mangroves et des forêts littorales • Alternative au bois de chauffe : four améliorée • Activité économique : écotourisme
WWF Antsiranana	<p>Existence du PAP BATAN : plan d'aménagement de pêche dans les Baies d'Ampasindava, de Tsimipaika, d'Ambaro, et Nosy Be</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Discrimination des non-membres des COBA lors de la compensation • Insuffisance de concorde entre les deux ministères, manque de complémentarité entre les deux projets (SWIOFish2 et GEF6 MPA) 	<ul style="list-style-type: none"> • Définition des critères d'éligibilité des PAP • Coordination des orientations stratégiques et des actions des deux ministères
Direction Régionale de la Pêche Diana	<ul style="list-style-type: none"> • Homologation en cours du Dina-Be • Augmentation des stocks dans les réserves, et diminution en dehors • Existence de zones de ponte des tortues de mer près d'Amboloboza • Protection par défaut des îles privées étrangères (comme Anakao) • Gap de visibilité entre DRAEP et MAEP du fait de l'enclavement, de l'inflation et des événements imprévisibles sur terrain 	<ul style="list-style-type: none"> • Déplacement de la pression sur les ressources marines, lors de la création/extension des AMP/réserves • Insuffisance de concorde entre les deux ministères, manque de complémentarité entre les deux projets (SWIOFish2 et GEF6 MPA) • Uniformisation impossible d'approche et de rendus du projet, à l'échelle nationale et régionale 	<ul style="list-style-type: none"> • Verrouillage de toutes les côtes de Diana par des AMP/réserves • Coordination des orientations stratégiques et des actions des deux ministères • Pondération de plusieurs points de vue dans la planification et adaptation des procédures aux réalités locales • AGR proposées :

Entité	Contexte	Préoccupations	Suggestions
	<ul style="list-style-type: none"> • Impacts de corruption de la justice sur les communautés et le travail de DRAEP : • Anéantissement des efforts de protection • Perte de confiance à la justice, recours à la vindicte populaire • Tension sociale latente mais profondes • En attente du Projet SWIOFish2 	<ul style="list-style-type: none"> • Tendance des COBA à usurper l'autorité publique 	<ul style="list-style-type: none"> - aquaculture, - holothuriculture • Priorisation des zones d'intérêt biologique (zones de ponte, de reproduction) • Formation des COBA sur leurs rôles et ceux de l'Administration.
Région Diana	<ul style="list-style-type: none"> • Difficile coopération avec la société civile, à cause d'une idée erronée sur leur rôle • Intégration de la Mer d'Émeraude dans SMILO (Small Island Organization) en vue d'en faire une AMP communautaire • Projet d'intégration de Nosy Tanikely dans SMILO • Mainstreaming effectif de l'environnement dans le PRD et la STRAT • Excepté pour CI, amasement des ONG le long de la côte Ouest, contrairement à la côte Est, qui pourtant a beaucoup de potentiel • Inexistence de stratégie de gestion durable de déchets dans les grandes villes de la région, dont Antsiranana. 	<ul style="list-style-type: none"> • Non-alignement des priorités des projets/bailleurs avec les priorités régionales • Manque de coordination des approches des ONG de la côte Ouest • Manque de soutien des efforts de conservation de la côte Est • Manque d'éducation des institutions sur le potentiel des plateformes 	<ul style="list-style-type: none"> • Verrouillage de toutes les côtes de Diana par des AMP/réserves • Soutien des initiatives régionales • Considération des priorités régionales • Renforcement de la coordination intersectorielle, pilotée par la Région • Valorisation des plateformes existantes
CI Antsiranana	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats très positifs du PSSE d'Ambodivahibe • Extension des bénéficiaires des activités de compensation, afin de soulager la pauvreté autour de l'AMP 	Manque de soutien des efforts de conservation de la côte Est de DIANA	<ul style="list-style-type: none"> • Instituer davantage d'AMP/réserves tout au long de la côte Est de DIANA, jusqu'à l'embouchure de Loky • Activité économique proposée : élevage de caprin

Entité	Contexte	Préoccupations	Suggestions
	<ul style="list-style-type: none"> • Extension de la zone d'intervention de CI vers le Sud en projet, Inventaire biologique effectué par CNRO, on attend les résultats 		
MNP Antsiranana, Parc Marin de Nosy Hara	<ul style="list-style-type: none"> • Echec du PSSE de Nosy Hara • Mise en cause des planifications, due aux bouleversements liés au flux migratoire • Propagation des pratiques non-durables des pêcheurs reconvertis • Notoriété incontournable du prince Isa sur les communautés majoritairement Antakarana 	<ul style="list-style-type: none"> • Imposition d'activités inadaptées aux réalités et besoins locaux • Exclusion de certaines compétences et des parties bénéficiaires dans les réflexions, locales et régionales • Absence d'appui sur le long terme des COBA, jusqu'à maturation de la cogestion 	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation des personnes clés sur terrain, afin d'assurer le pragmatisme du projet • Appui continu des COBA, jusqu'à leur maturation
ROSEDA Ambilobe	<ul style="list-style-type: none"> • 70 transferts de gestion GELOSE ritualisés, mais seulement 10 renouvelés actuellement • Dû aux textes législatifs et réglementaires divergents, blocage des importantes activités : PAG, renouvellement de contrats de transfert de gestion • Regain de l'anarchie dans la plupart des TGRN, raréfaction des ressources marines • Accroissement des menaces sur les mangroves, dû à la forte demande de charbon • En attente du Projet SWIOFish2 	<ul style="list-style-type: none"> • Marginalisation des ONG locales dans la détermination des partenaires stratégiques. • Absence de soutien des organismes d'appui des COBA, au-delà de la vie du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui des structures locales dans le but d'assurer la pérennisation des résultats/effets du projet • Reboisement des mangroves et plantation de forêt d'eucalyptus • Activités économiques recommandées : <ul style="list-style-type: none"> - apiculture, - aviculture, - élevage caprin, - holothuriculture, - pisciculture.
CRADES Ambanja	<ul style="list-style-type: none"> • Dû aux textes législatifs et réglementaires divergents, blocage des importantes activités : PAG, renouvellement de contrats de transfert de gestion 	<ul style="list-style-type: none"> • Marginalisation des ONG locales dans la détermination des partenaires stratégiques. • Absence de soutien des organismes d'appui des COBA, au-delà de la vie du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui des structures locales dans le but d'assurer la pérennisation des résultats/effets du projet • Activités économiques recommandées :

Entité	Contexte	Préoccupations	Suggestions
	<ul style="list-style-type: none"> • Regain de l'anarchie dans la plupart des TGRN, raréfaction des ressources marines • Accroissement des menaces sur les mangroves, dû à la forte demande de charbon • En attente du Projet SWIOFish2 	<ul style="list-style-type: none"> • Due à la « guerre des écoles » entre les institutions, restriction des domaines d'application de la loi GELOSE 	<ul style="list-style-type: none"> - apiculture, - aviculture, - élevage caprin, - holothuriculture. • Application de la loi GELOSE dans le contexte marin. Elaboration d'un guide pratique de l'application de la loi
WWF Toliara	<ul style="list-style-type: none"> • Coopérations, basées sur la division de travail, entre ONG, entreprises privées (ex : COPEFRITO, Océan Farmers, OIT, NEMACO) et communautés, sur les aspects développement • Propagation des pratiques non-durables des pêcheurs reconvertis • Prévalence de la pensée court-termiste de survie sur les valeurs de conservation inculquées • Négociation/concertation difficile à cause du faible niveau d'instruction des pêcheurs, entraînant des difficultés à leur faire observer la loi 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de normalisation de la qualité des produits et insuffisance de la quantité • Insécurité des concombres de mer 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à l'échelle nationale du modèle de coopération • Activités économiques recommandées : <ul style="list-style-type: none"> - transformation de produits, par fumage par exemple, - holothuriculture, - algoculture. • Sécurisation durable des concombres de mer. • Renforcer les formations et les encadrements techniques des pêcheurs dans leurs activités secondaires.
Blue Ventures Toliara	<ul style="list-style-type: none"> • Coopérations, basées sur la division de travail, entre ONG, entreprises privées (ex : COPEFRITO, Ocean Farmers, OIT, NEMACO) et communautés, sur les aspects développement • Dû aux textes législatifs et réglementaires divergents, blocage des importantes activités : PAG, 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de normalisation de la qualité des produits et insuffisance de la quantité • Insécurité des concombres de mer 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à l'échelle nationale du modèle de coopération • Activités économiques recommandées : <ul style="list-style-type: none"> - transformation de produits, par fumage par exemple, - holothuriculture, - algoculture.

Entité	Contexte	Préoccupations	Suggestions
	<ul style="list-style-type: none"> renouvellement de contrats de transfert de gestion • Propagation des pratiques non-durables des pêcheurs reconvertis • Prévalence de la pensée court-termiste de survie sur les valeurs de conservation inculquées • Négociation/concertation difficile à cause du faible niveau d'instruction des pêcheurs, entraînant des difficultés à leur faire observer la loi 		<ul style="list-style-type: none"> • Sécurisation durable des concombres de mer. • Renforcer les formations et les encadrements techniques des pêcheurs dans leurs activités secondaires.
NEMACO Toliara	<ul style="list-style-type: none"> • Branche de WECONNEX à Madagascar • Mise en liaison des services de base au profit des communautés de pêcheurs : • eau (station de désalinisation), • énergie (batterie) • économique (chambre froide, collecte produits) • Collaboration avec WWF, actuellement dans 5 villages pilotes (Befasy, Beheloka, Besambay, Taroboly, Ambohibola) • Extension des zones d'intervention en projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'intégration des entreprises privées comme atouts et des partenaires stratégiques des projets 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à l'échelle nationale du modèle de coopération
Association FIMIMANO Anakao	<ul style="list-style-type: none"> • Facilité de la mise en place du parc, du fait des nombreux « fady » et de la valeur culturelle attribuée à Nosy Ve • Présence d'oiseaux rares, des sites d'intérêt archéologique (tombeaux d'étrangers, épave/débris d'un bateau) attrayants • Invasion migratoire des pêcheurs reconvertis à pratiques destructrices 	<ul style="list-style-type: none"> • Inexistence de recherches archéologiques • Dégradation du récif corallien et érosion côtière • Pollution de la plage de Nosy Ve par les pêcheurs de nuit 	<ul style="list-style-type: none"> • Opération de recherches archéologiques, en vue de rehausser la valeur touristique du parc • Appui en infrastructures : <ul style="list-style-type: none"> - Campements de pêcheurs - Campements touristiques.

Entité	Contexte	Préoccupations	Suggestions
	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'une GELOSE marine Nosy Satrana vers le sud 		
PIC Sud-Ouest	<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration avec les communes dans la mise en place d'une bonne gouvernance des associations co-gestionnaires • Appui financièrement les activités économiques de développement des ONG : <ul style="list-style-type: none"> - Algoculture, - Holothuriculture. • Collaboration avec les ONG dans la mise en place de cellules de soutien technique de base au niveau des communautés • Développement d'activités économiques pour les peuples agriculteurs afin d'endiguer la migration vers le littoral 	<ul style="list-style-type: none"> • Mauvaise gestion de fonds des associations co-gestionnaires • Marginalisation des autorités des CTD (notamment les Communes) 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des appuis des activités économiques : <ul style="list-style-type: none"> - fonds, - recherches et dissémination de techniques, - matériels. • Priorisation de l'assainissement des gestions financières des associations • Reconnaissance des CTD comme des partenaires du projet
Commune Anakao	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture de la commune à tous les projets pour le développement • Leadership incontournable de la commune dans la facilitation des relations du projet avec les communautés • Existence de la police communale à Anakao 	<ul style="list-style-type: none"> • Marginalisation des communes pour les consultations durant la vie des projets • Mauvaise gestion financière des associations 	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des CTD comme des partenaires du projet • Priorisation de l'assainissement des gestions financières des associations
SAGE Toliara	<ul style="list-style-type: none"> • Affaiblissement des GELOSE sans accompagnement • Collaboration avec MIHARY pour redynamiser les COBA • Validation de GELOSE marines en cours par le GIZC 	<ul style="list-style-type: none"> • Coupure des financements après ritualisation des transferts de gestion • Deux poids deux mesures dans l'application de la loi. Impunité des pêcheurs industriels illicites 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui continu des COBA, jusqu'à leur maturation • Positionnement du gouvernement par rapport à la répression universelle des infractions

Entité	Contexte	Préoccupations	Suggestions
	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des coopérations entre organismes d'appui, associations gestionnaires et entreprises privées, dans la région Sud-Ouest • Prévalence de la pensée court-termiste de survie sur les valeurs de conservation inculquées • Négociation/concertation difficile à cause du faible niveau d'instruction des pêcheurs, entraînant des difficultés à leur faire observer la loi 		<ul style="list-style-type: none"> • Veille, éducation et formation des communautés
Direction Régionale de la Pêche Sud-Ouest	<ul style="list-style-type: none"> • Blanchiment des coraux, atteignant 80% du récif • Diminution des stocks à mesure que les réserves se multiplient • Surexploitation de la mer, du fait du flux migratoire vers les côtes • Propagation des pratiques non-durables des pêcheurs reconvertis • Environ 20000 pêcheurs en 2017, dont 8000 ayant une carte. • Dû à l'enclavement, abus de pouvoir des collecteurs sur la fixation des prix et l'absence de tris • En attente du Projet SWIOFish2 	<ul style="list-style-type: none"> • Préoccupation des ONG de leurs intérêts plus que ceux des pêcheurs • Caractère passif agressif des communautés et enclavement des zones, rendant difficile les tâches de l'Administration et des ONG • Inadaptabilité de l'approche des réserves marines prônée par les ONG à solutionner les problèmes des pêcheurs : diminution des captures, baisse de revenu, baisse de la valeur des produits 	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche de solution pour alléger l'enclavement de nombreuses zones • Régulation du prix et de la qualité des produits • Dotation de matériels pour les activités économiques
Région Atsimo Andrefana	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration de l'environnement dans la SRAT • Origine du flux migratoire vers les côtes : un projet Grand Sud qui initiait les agriculteurs à la pêche, pour soulager le Kere • Dû à l'augmentation de l'effectif des pêcheurs, accroissement de la 	Manque de célérité des projets dans leur réalisation	Amélioration de la vitesse de réalisation du projet

Entité	Contexte	Préoccupations	Suggestions
	<p>pression sur le Farafatse (arbre utilisé pour construire les pirogues)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Patience limité des pêcheurs, ne croyant pas à des promesses sans réalisation 		
MIHARY	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de transparence dans la gestion financière des associations • Absence de souveraineté des associations dans ses attributions, face aux pressions exercées par les CTD • Existence de redevabilité sociale des associations, réalisant des infrastructures publiques 	Intrusion des organismes d'appui dans la gouvernance des associations	<ul style="list-style-type: none"> • Clarification des rôles des différentes institutions • Appui aux associations pour l'amélioration de leur gestion financière
WCS Toliara	<ul style="list-style-type: none"> • Coopérations, basées sur la division de travail, entre ONG, entreprises privées et communautés, sur les aspects développement • Reconnaissance des avantages des réserves par les communautés • Organisation de l'association gestionnaire en plusieurs comités ayant des rôles bien précis : • le CCS faisant office de police de l'AMP. Il patrouille, établit des procès-verbaux, travaille avec les gendarmes. Il est muni d'un GPS alimentant la BDD de WCS central • le CPUE fait le suivi statistique des produits. • le groupe théâtral et le groupe d'élèves se chargent de la sensibilisation et de l'éducation environnementale par les paires 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés majeures rencontrées dans le développement des AGR : <ul style="list-style-type: none"> - Vol de concombres de mer, - Décalage temporaire de l'offre en poissons fumées disponible par rapport aux pics de la demande. • Deux poids deux mesures dans l'application de la loi. Impunité des pêcheurs industriels illicites 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à l'échelle nationale du modèle de coopération • Activités économiques recommandées : <ul style="list-style-type: none"> - transformation de produits, par fumage par exemple, - holothuriculture, - algoculture. • Sécurisation durable des concombres de mer. • Appui en formations et encadrements techniques des pêcheurs dans leurs activités secondaires • Positionnement du gouvernement par rapport à la répression universelle des infractions

Entité	Contexte	Préoccupations	Suggestions
	<ul style="list-style-type: none"> • les fermiers holothuriculture, l'association des femmes et les fermiers algoculture expérimentent les projets de développement d'AGR 		
IHSM (Université de Toliara)	<ul style="list-style-type: none"> • Limites majeurs de l'approche participative : • participation confinée aux seuls avis des leaders des communautés • proposition de zonages correspondant aux zones de pêche qui n'intéressent pas les pêcheurs, sans enjeux biologiques importants. • Diminution des stocks à mesure que les réserves se multiplient • A l'issue des réserves temporaires, il y a déplacement des pressions dans le temps et dans l'espace, qui peut engendrer davantage de destruction sur l'habitat • Grand récif généralement en bonne santé, mis à part quelques points blanchis à cause du stress. IHSM fait un suivi périodique de l'état des coraux • Expérience des organismes d'appui à jouer sur la présentation de leurs rapports, dans l'intérêt d'obtenir plus de fonds • Appropriation automatique par les communautés si les réserves solutionnent les problèmes : • diminution des captures • baisse de revenu 	<ul style="list-style-type: none"> • Biais engendrés par le gap entre l'esprit de la conception d'une approche et les dérives de celle-ci dans la pratique • Manque d'objectivité dans la pondération des résultats et des impacts (écologiques, sociaux, rentabilité économique) positifs et négatifs des réserves • Duplication hâtive d'un modèle/approche, sans considération des conditions préalables de réussite 	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture d'une possibilité d'amélioration de l'approche LMMA • Elaboration de partenariat avec les institutions de recherches tierces, en vue de garantir la triangulation des données scientifiques, sociales et économiques

Entité	Contexte	Préoccupations	Suggestions
Association Soariake Salary Nord	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des avantages des réserves par les communautés • Organisation de l'association gestionnaire en plusieurs comités ayant des rôles bien précis : • le CCS faisant office de police de l'AMP. Il patrouille, établit des procès-verbaux, travaille avec les gendarmes. Il est muni d'un GPS alimentant la BDD de WCS central • le CPUE fait le suivi statistique des produits. • le groupe théâtral et le groupe d'élèves se chargent de la sensibilisation et de l'éducation environnementale par les paires • les fermiers holothuriculture, l'association des femmes et les fermiers algoculture expérimentent les projets de développement d'AGR • Coopérations, basées sur la division de travail, entre ONG, entreprises privées et communautés, sur les aspects développement • Initiation volontaire du bureau de l'association à l'évaluation et planification des activités • Sources de la caisse: le dina (amende), cotisation des membres et fonds des bailleurs • Différenciation, par le biais de cartes, entre les pêcheurs traditionnels dans la zone et autres pêcheurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de rapidité des projets dans leur réalisation • Persistance de la désobéissance au Dina et à la loi • Deux poids deux mesures dans l'application de la loi. Impunité des pêcheurs industriels illicites • Dépendance des communautés aux entreprises privées pour les AGR • Absence de redevabilité des opérateurs touristiques envers l'association qui conserve les sites/attraits pour leurs activités nautiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à l'échelle nationale du modèle de coopération • Activités économiques recommandées : <ul style="list-style-type: none"> - transformation de produits, par fumage par exemple, - holothuriculture, - algoculture. • Sécurisation durable des concombres de mer. • Pérennisation les efforts de sensibilisation • Appui en formations et encadrements techniques des pêcheurs dans leurs activités secondaires • Institution de coopératives • Positionnement du gouvernement par rapport à la répression universelle des infractions • Extension de l'AMP du côté du littoral, afin d'inclure les villages et les infrastructures touristiques dans la limite

Entité	Contexte	Préoccupations	Suggestions
	<p>(reconvertis, hors de la zone de Soariake)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cohabitation pacifique des communautés avec les opérateurs touristiques étrangers 		
WCS Maroantsetra	<ul style="list-style-type: none"> • Deux projets de l'USAID connexes à GEF6 MPA : Hay Tao et Mikajy • Confusion dans l'interprétation des concepts « sauvegarde » et « compensation » par les différentes institutions • Augmentation des stocks dans les réserves, et diminution en dehors • 28 LMMA instauré dans la Baie d'Antongil • Homologation difficile du Dina-be de Baie d'Antongil • Confusion et méfiance parmi les communautés des pêcheurs et les agents publics, due à l'édition plusieurs version de cartes pêcheurs • En attente du Projet SWIOFish2 	<ul style="list-style-type: none"> • Persistance de la senne de plage, quoiqu'interdite par la loi • Corruption des autorités dans la saisie de matériels et la répression des senneurs • Manque de rapidité du projet dans leurs réalisations 	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion d'une approche intégrée et la participation multisectorielle • Coordination des orientations stratégiques et des actions des deux ministères • Mise en place des moyens simples et efficaces de répression des infractions, anti-corruption • Renforcer la coordination des actions des deux ministères au niveau local
SWIOFish2 Maroantsetra	<ul style="list-style-type: none"> • En attente du Projet SWIOFish2, due à l'importance de la sensibilisation des communautés et de la formation des représentants locaux • Confinement du rôle des bureaux SWIOFish2 locaux à l'exécution • Causes de l'échec du projet ZAC : • Dotation de matériels de pêche licites des senneurs de plages • Négociation de l'application des restrictions avec les senneurs de plages 	<ul style="list-style-type: none"> • Prévalence du top-down dans tous les projets confiés au gouvernement • Inadaptabilité de l'approche sauvegarde dans la région, car elle reprend les erreurs du ZAC 	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance d'une certaine autonomie aux bureaux locaux • Recherche de moyen pour apaiser les tensions qui découlent de la sauvegarde

Entité	Contexte	Préoccupations	Suggestions
	<ul style="list-style-type: none"> • Bafouage des termes de la négociation par les senneurs de plages • Impossibilité de négocier avec les senneurs de plage 		
Circonscription de la Pêche, Maroantsetra	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilité des communautés à Maroantsetra. Réconciliation difficile • Inexistence de CSP à Maroantsetra, il y a pourtant un grand besoin • Patience limitée des pêcheurs, ne croyant pas à des promesses sans réalisation • Dédain des senneurs de plage, après leur blocage réussi du Dina-be 	<ul style="list-style-type: none"> • Prévalence du top-down dans tous les projets confiés au gouvernement • Tendance de l'Administration à marginaliser les organismes d'appui sur terrain • Deux poids deux mesures dans l'application de la loi. Impunité des pêcheurs industriels illicites 	<ul style="list-style-type: none"> • Verrouillage de toute la Baie par des AMP/réserves • Reconnaissance d'une certaine autonomie aux bureaux locaux • Recherche de moyen pour apaiser les tensions qui découlent de la sauvegarde • Renforcement de la coordination des activités de tous les partenaires • Positionnement du gouvernement par rapport à la répression universelle des infractions
Circonscription de la Pêche Mananara	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des avantages des réserves par les communautés • 19 LMMA dans le district de Mananara • Efficacité des associations de petite taille par rapport à celles de grande taille • Projet complémentaire: GRET, pour l'amélioration de la gestion financière des ménages de pêcheur • Manque de transparence de la gestion financière des associations 	<ul style="list-style-type: none"> • Impacts de la mauvaise gestion financière des associations : <ul style="list-style-type: none"> ◦ démission des membres ◦ rébellion contre la loi et le Dina • Echec de l'implémentation de projets de développement sur une population de taille conséquente, rendant difficile la maîtrise des paramètres 	<ul style="list-style-type: none"> • Pérennisation les efforts de sensibilisation • Choix d'un petit échantillon pilote pour les sous-projets de développement • Préférence à la création de petites associations et de coopératives
Circonscription de la Forêt Maroantsetra	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des avantages des réserves par les communautés • Efficacité de la sensibilisation par les pairs 	Corruption	Sensibilisation par les pairs

Entité	Contexte	Préoccupations	Suggestions
	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de tourisme communautaire • Existence d'un accord entre les représentants locaux du MEDD, les ONG et l'administration judiciaire, pour lutter contre la corruption et améliorer la rigueur de la répression des infractions • Inexistence d'une copie de cet accord 		
Pêcheur artisanal Baie d'Antongil	<ul style="list-style-type: none"> • Abondance des ressources au large: thon rouge et blanc, cabot, rouget, langoustes, crevettes • Petit effectif des pêcheurs artisanaux • Causes de l'inaccessibilité du large par les pêcheurs • Absence de matériaux et équipements adaptés • Peur de prendre des risques • Pêche croissante d'un poisson dulçaquicole dont les poumons sont vendus chères • Pollution de la mer par les pêcheurs industriels jetant les petits poissons d'accompagnement. • Indifférence ou impuissance du gouvernement face aux pêcheurs industriels 	<ul style="list-style-type: none"> • Alourdissement des procédures de constatation et de répression des infractions, faisant beaucoup de place à la corruption. • Inadaptabilité de l'approche sauvegarde dans la région, car elle risque de reprendre les erreurs du projet ZAC 	<ul style="list-style-type: none"> • Activité économique proposée : pêche au large (artisanal) • Rétablissement des échanges par troc (PPN contre poissons d'accompagnement) entre les petits pêcheurs et industriels • Adoption d'une approche rigoureuse, sans négociation, pour l'éradication rapide de la senne de plage
District Maroantsetra	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture de l'Administration aux coopérations pour tout développement. • Sensibilité des communautés de la Baie. Réconciliation difficile • Influence importante des notables sur l'opinion publique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Biais engendrés par le gap entre visibilité centrale et locale • Marginalisation des représentants de l'Etat et les CTD 	<ul style="list-style-type: none"> • Pérennisation les efforts de sensibilisation. Choix d'une stratégie de communication efficace pour apaiser les tensions • Coordination des actions de tous les acteurs

Entité	Contexte	Préoccupations	Suggestions
MNP Maroantsetra (Masoala, Nosy Mangabe)	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de 3 parcelles marines dans le Parc Marin de Masoala, dont 2 incluses dans les zones prioritaires de ce projet : Marofototra-Tampolo (dans la Baie d'Antongil) et Masoala-Ambodilaitry (pointe de la presqu'île). • Altération de la mentalité des communautés, suite à l'approche « réintégration » (entre 1995-2001) • Environ 3500 visiteurs du parc par an. Le Nosy Mangabe étant une destination phare. • Concurrence rude entre les opérateurs touristiques. • Réussite de la mise en place d'une GELOSE marine avec l'appui d'un opérateur de la communauté d'Ambodiforaha 	<ul style="list-style-type: none"> • Impacts négatifs du tourisme : pollution, inflation, etc. • Persistance des pêches illicites, même dans les noyaux durs • Rareté des contrôles en missions conjointes: 2 fois par an. • Deux poids deux mesures dans l'application de la loi. Invasion de la ZUC par des pêcheurs industriels. • Ravage des bouées de limitation par les cyclones • Manque de transparence dans la gestion financière des COBA 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de l'écotourisme local, éducation sur les effets indésirables, assainissement de la concurrence • Rétablissement de la sécurisation foncière relative des espaces vitales des communautés. Appliquer la loi GELOSE • Renforcement des capacités des associations. • Positionnement du gouvernement par rapport à la répression universelle des infractions
Opérateur touristique, membre de l'ORTM Baie d'Antongil	<ul style="list-style-type: none"> • Entrave principal au développement : enclavement • Méconnaissance des potentiels et des ressources par les populations • Existence de nombreux sites non conservés • Tolérance de l'informalité de nombreux opérateurs de tourisme • Absence producteurs/fournisseurs de légumes et fruits dans la région. Ceci impacte beaucoup sur le coût d'investissement en tourisme • Concurrence rude entre les opérateurs touristiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Impacts négatifs du tourisme : <ul style="list-style-type: none"> - pollution, - inflation, - dépravation des mœurs, - flux migratoire, - détérioration de la mentalité des jeunes accoutumés à « l'argent facile » etc. • Deux poids deux mesures dans l'application de la loi. Impunité des pêcheurs industriels illicites 	<ul style="list-style-type: none"> • Rétablissement de la sécurisation foncière relative des espaces vitales des communautés. Appliquer la loi GELOSE • Transparence • Activité économique rapidement rentable : tourisme communautaire ou professionnel • Veille, éducation et formation en tourisme

Entité	Contexte	Préoccupations	Suggestions
	<ul style="list-style-type: none"> • Réussite de la mise en place d'une GELOSE marine par Arol Lodge et les communautés 		
COSAP Masoala	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'importantes informations par les CLP (communauté locale du parc): les mouvements des agents de MNP, les localisations des ressources, etc. • Manque de maîtrise du zonage dans le parc • Reconnaissance des avantages des réserves par les communautés. Capacité de financer des constructions d'infrastructures publiques • Manque de transparence dans la gestion financière des COBA • Augmentation des revenus des communautés grâce au tourisme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Corruption des CLP, devenus complices dans les délits et crimes dans le parc 	<ul style="list-style-type: none"> • Rétablissement de la sécurisation foncière relative des espaces vitales des communautés. Appliquer la loi GELOSE • Transparence • Activité économique rapidement rentable : tourisme communautaire ou professionnel • Veille, éducation et formation en tourisme
Plateforme de Concertation pour le Développement Durable de la Baie d'Antongil (PCDDBA)	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de vides juridiques concernant la mer, rendant la réglementation très difficile dans la pratique. • Confusion des zones de pêche traditionnelle et industrielle • Plainte des petits pêcheurs contre les pêcheurs industriels qui emportent leurs filets • Inadaptabilité de la solution basée sur un système d'assurance, proposée par les pêcheurs industriels • Dédain des pêcheurs industriels, car ils versent des milliards de taxe au gouvernement 	<ul style="list-style-type: none"> • Appréhension du manque de mesures radicales et de la superficialité du projet • Maintien des pratiques dévastatrices des pêcheurs industriels • Deux poids deux mesures dans l'application de la loi. Impunité des pêcheurs industriels illicites • Inadaptabilité de l'approche sauvegarde dans la région, car elle reprend les erreurs du ZAC 	<ul style="list-style-type: none"> • Instauration de mutuelles de santé pour les pêcheurs. • Décentralisation effective des autorités de l'Administration • Pondération de plusieurs points de vue dans la planification et adaptation des procédures aux réalités locales • Positionnement du gouvernement par rapport à la répression universelle des infractions • Bonne gouvernance et rigueur du projet

Entité	Contexte	Préoccupations	Suggestions
	<ul style="list-style-type: none"> • Irrégularité des revenus des pêcheurs, les poussant à l'endettement 		
Fédération des Pêcheurs de la Baie d'Antongil (FPBA)	<ul style="list-style-type: none"> • 7 LMMAs actuellement à Maroantsetra. Bientôt 15, grâce à l'aide du SWIOFish2 • En attente du Projet SWIOFish2 • Augmentation des stocks dans les LMMA • Reconnaissance des avantages des réserves par les communautés. Capacité de financer des constructions d'infrastructures publiques • Besoin de CSP à Maroantsetra • Difficile homologation du Dinabe, bloqué pour un article • Dédain des senneurs de plage, après leur blocage réussi du Dinabe. • Extension de la parcelle marine de Nosy Mangabe : ZUC 2,5 km autour 	<ul style="list-style-type: none"> • Inadaptabilité de l'approche sauvegarde dans la région, car elle reprend les erreurs du ZAC et aggrave la tension sociale • Altération de la mentalité : prostitution indirecte des femmes des petits villages à la venue des pêcheurs de passage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Verrouillage de toute la Baie par des AMPs/Réserves • Adoption d'une approche rigoureuse, sans négociation, pour l'éradication rapide de la senne de plage • Instituer un marché local spécialisé en matériels de pêches licites

4. Diffusion et publication

Un élément important des Politiques et Procédures Intégrées de Sauvegardes (PPIS) du WWF concerne la participation du public et la transparence du processus. Elle décrit aussi les exigences de consultation et de diffusion. Durant l'élaboration du CGES/CP, plusieurs acteurs ont été consultés. Le processus de consultation doit être maintenu également durant la mise en œuvre du projet. Ce CGES/CP, aussi bien que tout autre instrument de sauvegarde, devront être largement diffusés, de même que les informations sur les éventuels sous-projets. En termes de diffusion de l'information, en conformité avec les PPIS, la présente étude doit être mise à la disposition du public, des collectivités et des ONG, dans un lieu accessible, ou à travers la presse. Par ailleurs, le CGES /CP doit aussi être publiés sur les pages web du MEDD et du WWF dédiées aux instruments de sauvegardes.

Figure 1 : Illustrations



Représentants de l'Association FIMIMANO gestionnaire de LMMA Nosy Ve, Anakao (Région Sud-Ouest)



Représentants de l'Association SOARIAKE gestionnaire de l'AMP Soariake, Salary Nord (Région Sud-Ouest)



Consultation avec le Directeur du Parc Marin de Masoala, Maroantsetra (Baie d'Antongil)



Fumoir géré par le groupement des femmes, Salary Nord (Région Sud-Ouest)



Consultation des Présidents de la Fédération des Pêcheurs de la Baie d'Antongil (FPBA), de la Plateforme de Concertation pour le Développement Durable de la Baie d'Antongil (PCDDBA), et du COSAP Masoala qui est à la fois un opérateur touristique, membre de l'Office Régional du Tourisme Maroantsetra (Baie d'Antongil)

